

PROCÈS-VERBAL de la réunion générale annuelle de l'Association des propriétaires du lac Clair (2011) et de l'Association des propriétaires du lac Clair tenue à l'école Le Goéland de Saint-Alban, le samedi 17 juin 2017 à 09h30.

1. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE DE LA RÉUNION

Monsieur Jacques Villeneuve est désigné pour agir à titre de président de la rencontre et monsieur Michel Bouchard à titre de secrétaire.

Quarante-trois propriétaires ont signé le registre de présences.

2. ADOPTION DU PROJET DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour est adopté par l'assemblée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE DU 18 JUIN 2016.

Le procès-verbal de la dernière réunion générale annuelle tenue le 18 juin 2016 est adopté par les membres.

4. RAPPORT D'ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT (2016-2017)

Le président du Conseil d'administration, monsieur Michel Bouchard reprend les grandes lignes du rapport d'activités pour l'année 2016 - 2017 qui a été transmis aux membres avant la tenue de la rencontre.

5. BILAN FINANCIER ET LE BUDGET 2017-2018

Des explications sur le bilan financier de l'Association sont fournies par le trésorier, monsieur Raymond Morissette à partir des tableaux qu'il a confectionnés à l'attention des membres et qui leur ont été transmis avant la rencontre.

Les faits saillants des explications données par le trésorier concernent le coût des travaux reliés aux infrastructures ainsi que l'intention du Conseil

d'administration de se doter d'un fonds de prévoyance afin de se prémunir contre les imprévus.

Au 31 mars 2017, ce fonds affichait une somme de 59 000,00 \$, avec un objectif d'atteindre le montant de 88 000,00 \$ à la fin de l'exercice financier.

Le trésorier précise à l'assemblée que le montant des cotisations demeure le même pour l'année à venir.

Il informe enfin l'assemblée que deux cotisations annuelles sont en souffrance et que des mesures ont été prises pour en assurer le recouvrement.

À la suite des explications fournies par le trésorier et des réponses données par ce dernier aux quelques questions en provenance des propriétaires, l'assemblée approuve le bilan financier 2017-2018 et adopte les prévisions budgétaires 2017-2018.

6. RAPPORTS DES RESPONSABLES DES COMITÉS

a) Infrastructures

Le responsable du comité Infrastructures, monsieur Clément Turgeon, fait rapport aux membres sur les travaux à effectuer au cours de la prochaine année. Il explique à l'assemblée que les chemins menant et entourant le lac sont généralement en bon état bien que les conditions climatiques observées dans les derniers mois rendent leur entretien difficile.

Au cours de la dernière année, il a été nécessaire de creuser davantage les fossés et d'ajouter du sable filtrant ce qui a donné des résultats satisfaisants.

Dans les prochains mois, il sera nécessaire de procéder à la vidange des fossés et au remplacement de quelques ponceaux.

b) Accueil

Le responsable du comité Accueil, monsieur Serge Hudon informe les membres que l'association a développé au fil des derniers mois des liens plus étroits avec les représentants des deux municipalités desservant le territoire occupé par le lac et que ces liens ont produit des résultats tangibles au niveau du respect de la réglementation.

Les deux municipalités ont intégré les règlements de l'Association à leur réglementation municipale et il est ainsi possible au Conseil d'administration de dénoncer à leurs responsables le non-respect de celles-ci.

Deux cas ont ainsi été portés à l'attention des autorités municipales et le Conseil d'administration est régulièrement informé des correctifs ordonnés par ceux-ci.

Monsieur Serge Hudon invite finalement les nouveaux propriétaires à solliciter l'avis du Conseil d'administration avant de procéder aux travaux d'érection d'une nouvelle construction.

c) Environnement

La responsable du comité Environnement, madame Monique Larue informe les membres que l'Association s'est inscrite au "Réseau volontaire de surveillance des lacs".

C'est ainsi que des mesures sont prises à quelques semaines d'intervalle, à des moments précis de la journée afin de déterminer le niveau d'algues dans le lac.

Celles-ci sont effectuées en juin, juillet et août et envoyées au Centre environnemental. Les résultats en ce qui concerne le lac Clair seront connus dans les prochains mois.

Monsieur Jacques Villeneuve qui participe avec madame Larue aux travaux du comité fournit à l'assemblée des précisions sur les constats effectués dans les dernières années en ce qui a trait à la clarté des eaux du lac Clair.

Des discussions avec l'assemblée se tiennent en ce qui concerne la force des moteurs électriques utilisés sur le lac.

7. PROJETS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration informe les membres qu'un comité a été mis sur pied pour évaluer la faisabilité de procéder à l'aménagement d'un sentier pédestre sur des portions importantes du territoire entourant le lac.

Les travaux du comité se poursuivront au cours des prochains mois et un compte-rendu pourra être fourni lors de la prochaine réunion générale annuelle de juin 2018.

Monsieur Raymond Morissette informe les membres que l'Association entend procéder à l'implantation d'un système de prélèvement automatique des cotisations annuelles. Des précisions seront fournies sur la méthode retenue dans les prochains mois.

8. MANDATS ET COMPOSITION DES COMITÉS

Le président du Conseil d'administration invite les propriétaires à manifester leur intérêt à collaborer aux travaux des trois comités créés par le conseil afin de rendre ceux-ci plus efficaces et aussi permettre la constitution d'un bassin de personnes désireuses d'agir éventuellement au sein du Conseil d'administration.

9. SUIVI DES PLAINTES LOGÉES AUPRÈS DES MUNICIPALITÉS

Ce sujet a été discuté lors de la réunion avec la responsable du comité Environnement.

10. LETTRE DE LA SOCIÉTÉ PROVENCHER

Le président du Conseil d'administration distribue une copie et fait lecture d'une lettre qui lui a été acheminée par monsieur Robert Patenaude, président de la Société Provencher, laquelle lettre fait état du non-respect par certains propriétaires des interdictions de circulation en motoneige sur la réserve naturelle du lac-Clair-de-Perthuis.

Monsieur Michel Bouchard rappelle aux membres l'importance de maintenir de bonnes relations avec la Société Provencher afin de contribuer au maintien de la beauté de la réserve naturelle qui constitue un atout pour les résidents du lac Clair.

11. FÊTE DE CLÔTURE

Le Conseil d'administration confirme la tenue de la prochaine fête de clôture de la saison estivale et des précisions sur le déroulement de cette fête seront fournies dans les prochaines semaines.

12. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

L'assemblée procède à la reconduction des mandats des administrateurs dont la durée prenait fin cette année. Pour l'exercice 2017-2018, les administrateurs de l'Association seront :

Monsieur Michel Bouchard
Monsieur Raymond Morissette
Monsieur Serge Hudon
Madame Monique Larue
Monsieur Clément Turgeon
Monsieur Jacques Villeneuve
Monsieur Gaston Truchon

13. VARIA

Les propriétaires sont invités à formuler des questions aux membres du Conseil d'administration avant que la réunion ne soit levée à 12h45.

L'assemblée est levée.

Michel Bouchard
Secrétaire